

**Appartenances-Genève**

**Genève**

***RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE  
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022***

Lausanne, le 4 avril 2023



Route de Berne 52  
Case postale 128  
CH-1000 Lausanne 10  
Tél. +41 (0)21 651 33 00

contact@fiduciaire-favre.ch  
www.fiduciaire-favre.ch

CHE-114.002.069 TVA

A l'Assemblée générale  
des membres de

Appartenances-Genève

Genève

n/réf. CAA/ns 3640 FFR

Lausanne, le 4 avril 2023

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

### sur le contrôle restreint à l'attention de l'Assemblée des membres de Appartenances-Genève, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte d'exploitation par projet, tableau de variation des fonds affectés et du capital, tableau de financement et annexe) de Appartenances-Genève pour l'exercice 2022 arrêté au 31 décembre 2022. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et aux dispositions légales, incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA

  
Jean-Frédéric Braillard  
Expert-comptable diplômé

Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Alexandra Calcagno  
Experte diplômée en finance  
et controlling  
Experte-réviseur agréée

Annexes: comptes annuels

## APPARTENANCES - GENEVE

Bilan au 31 décembre 2022

2022

2021

ACTIF	Annexe	CHF	CHF
<b>Actifs circulants</b>			
Trésorerie	2.1	169 255	118 338
Débiteurs centre de soins	2.2	94 427	107 827
Actifs de régularisation	2.3	8 170	14 149
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>271 852</b>	<b>240 314</b>
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations corporelles	2.4	31 100	46 444
Immobilisations financières		11 752	11 749
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>42 852</b>	<b>58 193</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>314 704</b>	<b>298 507</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
Autres dettes		34 565	76 438
Passifs de régularisation	2.5	30 860	16 571
Provisions	2.6	12 883	18 150
Subventions non dépensées à restituer à l'Etat de Genève	page 3	1 631	-
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>		<b>79 939</b>	<b>111 159</b>
<b>Fonds affectés</b>			
Fonds affectés liés aux activités et projets	2.7 /page 3	170 731	115 731
Fonds affectés d'investissement	2.7 /page 3	28 850	41 325
<b>Total des fonds affectés</b>		<b>199 581</b>	<b>157 056</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Réserves libres		30 292	16 589
Résultat de l'exercice après répartition	page 3	4 892	13 703
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>35 184</b>	<b>30 292</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>314 704</b>	<b>298 507</b>

## APPARTENANCES - GENEVE

Compte d'exploitation 2022	<i>Budget</i>			
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022	<b>2022</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>Annexe</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Produits des dons et aides financières</b>				
Aide financière Etat de Genève - DSPS	2.8	288 720	288 720	198 000
Aides financières autres collectivités publiques	2.9	15 000	21 050	19 250
Autres dons et subventions	2.10	33 000	122 780	94 531
Produits différés sur fonds affectés	2.12	12 500	12 475	12 475
		<u>349 220</u>	<u>445 025</u>	<u>324 256</u>
<b>Produits des prestations et divers</b>				
Prestations de soins des thérapeutes salariés		750 000	644 908	806 614
Frais communs refacturés aux thérapeutes indépendants	2.11	28 500	26 017	17 808
Cotisations et produits divers		2 500	2 697	2 180
		<u>781 000</u>	<u>673 622</u>	<u>826 602</u>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>1 130 220</b>	<b>1 118 647</b>	<b>1 150 858</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>Frais de thérapeutes de l'unité de soins</b>				
Thérapeutes	2.13.1	634 000	532 907	660 242
Médecin et psychologue responsables	2.13.2	50 800	48 583	56 848
Stagiaires	2.13.3	12 100	12 144	12 132
Honoraires thérapeutes		24 600	18 663	8 187
		<u>721 500</u>	<u>612 297</u>	<u>737 409</u>
<b>Autres charges d'exploitation</b>				
Honoraires interprètes clinique		85 000	97 627	83 617
Frais de personnel projet	2.13.4		2 214	889
Frais projet thérapeutiques			3 225	-
Frais d'exploitation médicale			1 246	-
		<u>85 000</u>	<u>104 312</u>	<u>84 506</u>
<b>Frais administratifs</b>				
Frais de personnel administratif	2.13.5	186 800	193 341	179 139
Loyers et charges locatives		54 700	53 036	52 457
Frais administratifs	2.14	59 600	65 257	57 831
Dotation/(dissolution) provision pour pertes sur créances		-	1 000	(2 000)
Amortissements	2.4	16 000	15 344	15 458
		<u>317 100</u>	<u>327 978</u>	<u>302 885</u>
<b>Charges liées au Covid et changement de département</b>		<b>5 000</b>	<b>10 023</b>	<b>10 230</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>1 128 600</b>	<b>1 054 610</b>	<b>1 135 030</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 620</b>	<b>64 037</b>	<b>15 828</b>
Résultat financier		(1 620)	(2 514)	(2 613)
Résultat exercices antérieurs			-	4 303
<b>Résultat des fonds affectés</b> <span style="float: right;">page 3</span>				
Attribution des dons affectés aux fonds			(100 000)	(90 000)
Utilisation et dissolution des fonds			45 000	86 185
			<u>(55 000)</u>	<u>(3 815)</u>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION</b>		<b>-</b>	<b>6 523</b>	<b>13 703</b>
Répartition de la part revenant à l'Etat de Genève	page 3		(1 631)	-
<b>RESULTAT ANNUEL APRES REPARTITION</b>		<b>-</b>	<b>4 892</b>	<b>13 703</b>

## APPARTENANCES - GENEVE

Tableau de variation des fonds affectés et du capital 2022

Tableau de répartition du résultat 2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS AFFECTES	Existant initial	Dons monétaires	Produits différés sur fonds affectés	Utilisation (externe)	Transferts internes	Existant final
<b>FONDS AFFECTES 2022</b>	Annexe 2.7					
<b>Fonds affectés liés aux activités et projets</b>						
Fonds affectés à la prévention	45 731			-		45 731
Fonds affectés à la couverture frais fonctionnement	70 000	100 000		(45 000)		125 000
	115 731	100 000	-	(45 000)	-	170 731
<b>Fonds affectés d'investissement</b>	41 325		(12 475)			28 850
	<b>157 056</b>	<b>100 000</b>	<b>(12 475)</b>	<b>(45 000)</b>	<b>-</b>	<b>199 581</b>
<b>FONDS AFFECTES 2021</b>						
<b>Fonds affectés liés aux activités et projets</b>						
Fonds affectés à la prévention	45 731			-		45 731
Fonds affectés à l'interprétariat	66 185			(66 185)		-
Fonds affectés à la couverture frais fonctionnement	-	90 000		(20 000)		70 000
	111 916	90 000	-	(86 185)	-	115 731
<b>Fonds affectés d'investissement</b>	53 800		(12 475)			41 325
	<b>165 716</b>	<b>90 000</b>	<b>(12 475)</b>	<b>(86 185)</b>	<b>-</b>	<b>157 056</b>

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL	Existant initial	Dotation (externe)	Transfert de fonds internes	Part des subventions à restituer	Existant final
<b>CAPITAL DE L'ASSOCIATION 2022</b>					
Bénéfices / (pertes) reporté(e)s	16 589		13 703		30 292
Résultat de l'exercice 2021	13 703		(13 703)		-
Résultat de l'exercice 2022		6 523		(1 631)	4 892
	<b>30 292</b>	<b>6 523</b>	<b>-</b>	<b>(1 631)</b>	<b>35 184</b>
<b>CAPITAL DE L'ASSOCIATION 2021</b>					
Bénéfices / (pertes) reporté(e)s	(1 670)		14 973	3 286	16 589
Résultats cumulés sur la période 2017-2020	14 973		(14 973)		-
Résultat de l'exercice 2021	-	13 703			13 703
	<b>13 303</b>	<b>13 703</b>	<b>-</b>	<b>3 286</b>	<b>30 292</b>

TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT CONTRAT DE PRESTATIONS 2022-2023	2022	2023	Total
Bénéfice de l'exercice	6 523		6 523
./. Subventions non dépensées à restituer à l'Etat de Genève fin 2023	25%	(1 631)	(1 631)
<b>Part du résultat à conserver par l'association</b>	<b>4 892</b>	<b>-</b>	<b>4 892</b>

## APPARTENANCES - GENEVE

### Tableau de financement 2022

	2022	2021
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>4 892</b>	<b>13 703</b>
Amortissement d'immobilisations corporelles	15 344	15 458
Diminution / (augmentation) des actifs circulants hors trésorerie	19 379	108 867
(Augmentation) / diminution capitaux étrangers à court terme	(31 220)	5 669
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>8 395</b>	<b>143 697</b>
Investissements en immobilisations corporelles	-	-
(Augmentation) / diminution des immobilisations financières	(3)	-
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>
Financement provenant des fonds affectés	100 000	90 000
Utilisation des fonds affectés	(57 475)	(98 660)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>42 525</b>	<b>(8 660)</b>
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>50 917</b>	<b>135 037</b>
<b>Etat des liquidités</b>		
Existant initial des liquidités	118 338	(16 699)
Existant final des liquidités	169 255	118 338
<b>Variation des liquidités</b>	<b>50 917</b>	<b>135 037</b>

# APPARTENANCES - GENEVE

## Annexe aux comptes annuels 2022

---

### 1 Principes comptables appliqués et informations et commentaires sur certains postes du bilan et du compte de résultat

#### 1.1 Principes pour la comptabilisation, la présentation et l'évaluation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont établis conformément aux normes SWISS GAAP RPC, en particulier la RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif, aux statuts, ainsi qu'à la loi (CC, CO, LGAF, LSur, LIAF, RIAF LS, RISanté).

Ils sont également conformes aux Directives transversales de l'Etat de Genève "présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques" et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que des résultats (principe "true and fair view").

#### 1.2 Principes d'évaluation

##### Trésorerie

La trésorerie comprend les avoirs en caisse, CCP et les comptes courants bancaires. Elle est évaluée à la valeur nominale.

##### Actifs et passifs de régularisation

Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique des charges et des produits du compte de résultat. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir (actifs de régularisation) et les charges à payer et les produits reçus d'avance (passifs de régularisation).

##### Immobilisations corporelles et financières

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées au bilan à leur valeur nette d'amortissements. Le seuil d'activation est de CHF 3'000. Les taux d'amortissements appliqués sont les suivants :

Aménagement locaux	10%-20%
Equipements bureautiques et site internet	20%
Matériel informatique	33%
Mobilier	12.5%

Un inventaire physique n'a pas été formellement établi. Les immobilisations sont cependant répertoriées par année et par catégorie dans un tableau.

Les immobilisations financières sont valorisées à leur valeur nominale.

##### Fonds affectés

Les dons affectés sont comptabilisés comme suit :

- les fonds affectés d'investissement sont comptabilisés selon la méthode des produits différés. Les dons affectés sont enregistrés directement au passif du bilan dans les fonds affectés. Lors de leur utilisation ultérieure, le produit constaté est présenté dans les produits d'exploitation sous la rubrique "Produits différés sur fonds affectés".
- les dons affectés liés aux projets et activités sont enregistrés à leur réception dans les produits du compte de résultat. Les mouvements (dotation/utilisation) de ces fonds sont présentés dans le résultat des fonds.

Les attributions et utilisations des fonds affectés sont présentées en annexe, ainsi que dans le tableau de variation du capital et des fonds affectés.

##### Produits et charges

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

## APPARTENANCES - GENEVE

### Annexe aux comptes annuels 2022

#### 2 Indications, ventilation et explications pour les postes du bilan et du compte

<b>2.1 Trésorerie</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Caisse	9	110
CCP courant	169 246	118 228
	169 255	118 338

#### 2.2 Débiteurs centre de soins

Prestations de soins des thérapeutes	115 427	127 827
./. Provisions pour débiteurs douteux	(21 000)	(20 000)
	94 427	107 827

Les prestations des thérapeutes sont facturées au nom de l'association et sont adressées à la Caisse des Médecins pour remboursement. Le risque de non recouvrement a été estimé à CHF 21'000 au 31 décembre 2022.

#### 2.3 Actifs de régularisation

Charges payées d'avance	8 170	14 149
	8 170	14 149

Pour 2022 et 2021, les charges payées d'avance concernent essentiellement des primes d'assurance sociales et autres.

#### 2.4 Immobilisations corporelles

Le seuil d'activation se situe à CHF 3'000. Les immobilisations sont assurées pour une valeur de CHF 200'000 au 31.12.2022 (CHF 200'000 au 31.12.2021).

Les immobilisations se décomposent comme suit au 31 décembre 2022 :

	Immob brutes 01.01.22	Achats 2022	Immob brutes 31.12.22	Amorti. cumulés 01.01.22	Amortiss. 2022	Amorti. cumulés 31.12.22	Immob nettes 31.12.22
Aménagements locaux	151 367		151 367	(110 042)	(12 475)	(122 517)	28 850
Matériel informatique	37 804		37 804	(33 304)	(2 250)	(35 554)	2 250
Equip. télécom, site internet	13 004		13 004	(13 004)		(13 004)	-
Mobilier	13 525		13 525	(12 906)	(619)	(13 525)	-
<b>TOTAL</b>	<b>215 700</b>	<b>-</b>	<b>215 700</b>	<b>(169 256)</b>	<b>(15 344)</b>	<b>(184 600)</b>	<b>31 100</b>

#### 2.5 Passifs de régularisation et provision à court terme

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Produits reçus d'avance	-	-
Charges à payer	30 860	16 571
	30 860	16 571

Au 31.12.2022, les charges à payer comprennent diverses charges d'exploitation restant dues, principalement des frais d'interprétariat et de formation pour CHF 8'795, des honoraires avocat liés au changement de système de remboursement des frais (passage de la délégation à la prescription) pour CHF 2'877, ainsi que des honoraires fiduciaires et de révision pour CHF 16'000 (hausse liée au changement de système).

#### 2.6 Provisions vacances et heures supplémentaires

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Provision vacances et HS au 01.01	18 150	15 330
(Dissolution)/ dotation provision	(5 267)	2 820
Provision vacances et HS au 31.12	12 883	18 150

## APPARTENANCES - GENEVE

### Annexe aux comptes annuels 2022

		2022	2021
<b>2.7</b>	<b>Fonds affectés</b>		
	Annexe		
	<u>Fonds affectés liés aux activités et projets</u>		
	Fonds affectés à la prévention	45 731	45 731
	Fonds affectés à la couverture frais fonctionnement	125 000	70 000
		<u>170 731</u>	<u>115 731</u>
	<u>Fonds affectés d'investissement</u>	28 850	41 325
		<u>199 581</u>	<u>157 056</u>
<b>2.7.1</b>	<u>Fonds affectés à la prévention</u>		
	Les fonds affectés à la prévention ont été constitués pour financer la prévention des difficultés sociales, psychologiques, scolaires et somatiques.		
	Etat du fonds au 1er janvier	45 731	45 731
	./. Variation de fonds	-	-
	Etat du fonds au 31 décembre	<u>45 731</u>	<u>45 731</u>
<b>2.7.2</b>	<u>Fonds affectés à l'interprétariat</u>		
	Les fonds affectés à l'interprétariat sont affectés prioritairement aux frais d'interprétariat du centre de soins d'Appartenances, mais peuvent être utilisés pour les besoins d'interprétariat de l'ensemble des activités d'Appartenances en lien avec les buts de l'association.		
	Etat du fonds au 1er janvier	-	66 185
	./. Dissolution pour utilisation des fonds	-	(66 185)
	Etat du fonds au 31 décembre	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>2.7.3</b>	<u>Fonds affectés à la couverture des frais de fonctionnement</u>		
	Il s'agit de fonds affectés destinés à assurer le financement des frais de fonctionnement de l'association durant la période de changement de subventionneur et la mise en place du nouveau contrat de prestations 2022-2023.		
	Etat du fonds au 1er janvier	70 000	-
	+ Don Fondation privée genevoise	100 000	90 000
	./. Dissolution de fonds	(45 000)	(20 000)
	Etat du fonds au 31 décembre	<u>125 000</u>	<u>70 000</u>
<b>2.7.4</b>	<u>Fonds affectés d'investissement</u>		
	Les fonds affectés d'investissement ont été constitués de donations reçues pour le financement de la rénovation des locaux, le site internet, ainsi que le matériel et les installations informatiques.		
	Etat du fonds au 1er janvier	41 325	53 800
	./. Dissolution des fonds affectés d'investissement (= amortissement annuel du matériel informatique)	(12 475)	(12 475)
	Etat du fonds au 31 décembre	<u>28 850</u>	<u>41 325</u>

## APPARTENANCES - GENEVE

### Annexe aux comptes annuels 2022

<b>2.8 Aide financière Etat de Genève</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Aide financière Etat de Genève (DSPS)	<u>288 720</u>	<u>198 000</u>
	<u>288 720</u>	<u>198 000</u>

En 2021, Appartenances-Genève a changé de département de tutelle, passant du Département de la Cohésion Sociale (DCS) au Département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS). L'aide financière accordée a été fixée pour une année et se montait à CHF 198'000.

Un contrat de prestations portant sur les années 2022 et 2023 a été signé en mai 2022; le Grand Conseil a accepté le projet de loi validant ce contrat le 10 octobre 2022 pour un montant annuel de CHF 288'720.

<b>2.9 Aides financières des autres collectivités publiques</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Communes genevoises	<u>21 050</u>	<u>19 250</u>
	<u>21 050</u>	<u>19 250</u>

<b>2.10 Autres dons et subventions</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Don Fondation privée genevoise	100 000	90 000
Don Fondation Coromandel	20 000	-
Dons divers	<u>2 780</u>	<u>4 531</u>
	<u>122 780</u>	<u>94 531</u>

<b>2.11 Frais refacturés</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Facturations aux thérapeutes indépendants (médecins)	<u>26 017</u>	<u>17 808</u>

Une participation aux frais est versée par les médecins psychiatres indépendants sur leurs honoraires liés à l'activité de l'unité de soins. Pour les autres thérapeutes salariés, la participation aux frais de structure et de gestion est prise en compte dans la détermination de leur salaire.

<b>2.12 Produits différés sur fonds affectés</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Produits différés fonds affectés d'investissement	<u>12 475</u>	<u>12 475</u>

Les produits différés sur fonds affectés d'investissement correspondent à l'amortissement annuel des biens immobilisés financés par les fonds affectés.

## APPARTENANCES - GENEVE

### Annexe aux comptes annuels 2022

2.13 Frais de personnel	2022	2021
<b>2.13.1 Thérapeutes</b>		
Salaires bruts	450 789	506 449
./ Remboursement APG maladie	(2 305)	-
Frais Medecin détaché HUG	-	61 518
AVS - AF - ass. Mat.	40 258	45 623
Prévoyance professionnelle	29 749	34 076
Assurances maladie et accidents	10 276	10 577
	<u>80 283</u>	<u>90 276</u>
Frais de formation et divers des thérapeutes	4 140	1 999
<b>Total thérapeutes</b>	<b><u>532 907</u></b>	<b><u>660 242</u></b>
<b>2.13.2 Médecin et psychologue responsables</b>		
Salaires bruts	44 475	48 172
./ Remboursement APG maladie	(2 370)	(5 142)
Mandat remplacement médecin responsable	-	7 200
AVS - AF - ass. Mat.	3 972	4 339
Prévoyance professionnelle	1 492	1 273
Assurances maladie et accidents	1 014	1 006
	<u>6 478</u>	<u>6 618</u>
<b>Total médecin et psychologue responsables</b>	<b><u>48 583</u></b>	<b><u>56 848</u></b>
<b>2.13.3 Stagiaires</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Salaires bruts stagiaires	10 920	10 920
AVS - AF - ass. Mat.	975	984
Assurances maladie et accidents	249	228
	<u>1 224</u>	<u>1 212</u>
<b>Total stagiaires</b>	<b><u>12 144</u></b>	<b><u>12 132</u></b>
<b>2.13.4 Projets</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Salaires bruts projet	1 991	800
AVS - AF - ass. Mat.	178	72
Assurances maladie et accidents	45	17
	<u>223</u>	<u>89</u>
<b>Total stagiaires</b>	<b><u>2 214</u></b>	<b><u>889</u></b>
<b>2.13.5 Personnel administratif</b>		
Salair brut direction <sup>1</sup>	93 500	88 000
Salair brut secrétaire médicale <sup>2</sup>	67 450	51 148
Salair brut personnel d'entretien	8 480	8 400
./ Remboursement APG maladie secrétaire	(6 230)	-
	<u>163 200</u>	<u>147 548</u>
AVS - AF - ass. Mat.	15 877	13 292
Prévoyance professionnelle	10 169	11 828
Assurances maladie et accidents	3 862	3 081
	<u>29 908</u>	<u>28 201</u>
Frais de formation	5 500	570
(Dissolution)/ Dotation provision vacances et heures suppl.	(5 267)	2 820
<b>Total personnel administratif</b>	<b><u>193 341</u></b>	<b><u>179 139</u></b>

<sup>1</sup> augmentation ponctuelle 2022 du taux d'activité de 80% à 85% (changement système et contrat prestations 2022-2023)

<sup>2</sup> augmentation du taux d'activité de 65% à 70%

## APPARTENANCES - GENEVE

### Annexe aux comptes annuels 2022

<b>2.13.6 Récapitulatif des frais de personnel</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
• <b>Salaires bruts personnel salarié et mandat</b>		
Salaires thérapeutes	450 789	506 449
Salaires médecin et psychologue responsables	44 475	48 172
Salaires administratif	169 430	147 548
Salaires projets	1 991	800
Salaires stagiaires	10 920	10 920
./. Remboursement APG maladie	(10 905)	(5 142)
	<u>666 700</u>	<u>708 747</u>
• <b>Charges sociales</b>		
AVS - AF - ass. Mat.	61 260	64 310
Prévoyance professionnelle	41 410	47 177
Assurances maladie et accidents	15 446	14 909
	<u>118 116</u>	<u>126 396</u>
• <b>Honoraires remplacement médecin responsable</b>	-	7 200
• <b>Salaires médecin détaché des HUG</b>	-	61 518
• <b>Frais formation</b>	9 640	2 569
• <b>Dotation provision vacances et heures suppl.</b>	(5 267)	2 820
	<u>(5 267)</u>	<u>2 820</u>
<b>Total des frais de personnel</b>	<u><u>789 189</u></u>	<u><u>909 250</u></u>
<b>2.14 Frais administratifs</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Téléphone et ports	2 398	2 351
Frais de publication, graphisme	2 195	1 714
Frais informatique	7 690	8 649
Assurances	2 873	1 182
Honoraires révision	3 500	3 500
Honoraires comptabilité	20 000	17 500
Honoraires juridiques	3 076	-
Frais de bureau	5 325	3 816
Frais comité assemblée générale	606	-
Cotisations et abonnement	2 624	2 189
Commissions et frais perception Caisse des Médecins	14 457	16 103
Frais divers	513	827
	<u>65 257</u>	<u>57 831</u>

## APPARTENANCES - GENEVE

### Annexe aux comptes annuels 2022

	2022	2021																		
<b>3 Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat</b>	Néant	Néant																		
<b>4 Engagements, cautions, dettes, actifs mis en gage, etc..</b>																				
• Montant des cautionnements, obligations de garanties et constitution de gages en faveur de tiers	Néant	Néant																		
• Dettes sur crédit-bail d'une durée résiduelle > 1 an	211 497	256 788																		
• Dettes envers les institutions de prévoyance	Néant	9 597																		
• Actifs mis en gage	11 752	11 749																		
<b>5 Evénements importants survenus pendant et après la date du bilan</b>																				
<p>Depuis le 1er juillet 2022, le modèle de la délégation a été remplacé par celui de la prescription ce qui signifie que la psychothérapie psychologique est remboursée par l'assurance de base à condition qu'elle soit prescrite par un médecin (modification de l'AOS). Appartenances-Genève a choisi de fonctionner sous le modèle de la délégation jusqu'à la fin de la période de transition (31 décembre 2022) afin de se préparer au mieux au nouveau modèle et à ses implications administratives et autres.</p> <p>La prise en charge des coûts de psychothérapie dans le cadre de ce nouveau modèle et donc de leur remboursement par les assurances maladie n'est pas encore réglée au niveau national même s'il existe un règlement provisoire dans le canton de Genève.</p> <p>Il faut aussi mentionner le contexte international (prise de Kaboul par les Talibans en août 2021, guerre en Ukraine) qui alimente le flux migratoire. Le centre de soins d'Appartenances-Genève est directement impacté avec un nombre important de demandes de prises en charge dont beaucoup de jeunes et d'enfants.</p> <p>Il n'y a pas d'autre événement subséquent.</p>																				
<b>6 Moyenne annuelle du personnel indépendant et salarié (EPT)</b>																				
Equipe clinique (thérapeutes, médecins)	4.76	5.45																		
Administration	1.55	1.40																		
<b>7 Rémunération de la direction</b>																				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Nb de personnes</th> <th style="text-align: center;">Taux</th> <th style="text-align: center;">Montant</th> <th style="text-align: center;">EPT</th> <th style="text-align: center;">Salaire/EPT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">2022</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">85%</td> <td style="text-align: right;">93 500</td> <td style="text-align: center;">0.85</td> <td style="text-align: right;">110 000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2021</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">80%</td> <td style="text-align: right;">88 000</td> <td style="text-align: center;">0.8</td> <td style="text-align: right;">110 000</td> </tr> </tbody> </table>		Nb de personnes	Taux	Montant	EPT	Salaire/EPT	2022	1	85%	93 500	0.85	110 000	2021	1	80%	88 000	0.8	110 000		
	Nb de personnes	Taux	Montant	EPT	Salaire/EPT															
2022	1	85%	93 500	0.85	110 000															
2021	1	80%	88 000	0.8	110 000															
<b>8 Indemnités versées aux membres du comité</b>																				
Les membres du comité ne sont pas rémunérés pour leur participation aux groupes de travail.																				
<b>9 Prestations bénévoles</b>																				
Les prestations bénévoles suivantes ont été effectuées en 2022 et 2021 :																				
Comité	4 755	9 940																		
Fiduciaire et administration	5 530	12 500																		
Equipe clinique	910	-																		
	11 195	22 440																		
<b>10 Transaction avec des parties liées</b>																				
Néant																				
<b>11 Indication sur l'évaluation des risques</b>																				
Une analyse des risques est établie par la Direction et est soumise annuellement au comité pour approbation. La prochaine évaluation des risques sera entérinée par le comité du 3 avril 2023.																				
<b>12 Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé</b>																				
Aucune remarque n'a été formulée par le service du contrôle interne du DCS sur les comptes de l'exercice 2021.																				

# APPARTENANCES - GENEVE

## Rapport de performance 2022

---

### 1 Forme juridique, mission et prestations

L'association Appartenances - Genève est une association à but non lucratif constituée au sens des articles 60 et suivants du Code Civil.

L'Association a pour objectif de promouvoir le développement de l'autonomie et la qualité de vie des populations migrantes. Ses objectifs peuvent être atteints soit directement par la prise en soin des difficultés psychologiques et par des actions de prévention, soit indirectement, par des activités de formation, d'information et de recherche, en collaboration avec le réseau local concerné des migrants.

Depuis 2004, l'association Appartenances-Genève est autorisée par un Arrêté du Conseil d'Etat à exploiter un centre de soins ambulatoires dispensés par des médecins dont le but est de promouvoir la santé mentale et de prévenir les maladies des personnes migrantes. Un nouvel arrêté du 22 octobre 2022 élargi ce droit à celui d'exploiter une organisation de psychologues psychothérapeutes.

L'Association bénéficie d'un soutien financier du Département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS). Un contrat de prestations portant sur les années 2022 et 2023 a été entériné au deuxième semestre 2022.

Depuis le 1er juillet 2022, le modèle de la délégation a été remplacé par celui de la prescription ce qui signifie que la psychothérapie psychologique est remboursée par l'assurance de base à condition qu'elle soit prescrite par un médecin (modification de l'AOS). Appartenances-Genève a choisi de fonctionner sous le modèle de la délégation jusqu'à la fin de la période de transition (31 décembre 2022) afin de se préparer au mieux au nouveau modèle et à ses implications administratives et autres.

L'Association bénéficie, en raison de son statut d'utilité publique, d'une exonération fiscale des impôts cantonaux et communaux genevois sur le bénéfice et le capital, ainsi que de l'impôt fédéral direct pour une période indéterminée.

### 2 Organisation de l'association

L'association Appartenances - Genève se compose des organes suivants :

- l'assemblée générale
- le comité
- l'organe de révision

#### Le comité

Le comité gère les affaires de l'association conformément à son but et la représente. A ce jour, il se compose des personnes suivantes :

<b>Prénom et Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Signature</b>
Sanzana Reyes Ramon Ariel	Président	Collective à deux
Badia Diez Maria Aranzazu	Membre	Collective à deux
Davidson Christine	Membre	Collective à deux
Lopez Restrepo Manuel	Membre	Collective à deux
Rossel Sylvain	Membre	Collective à deux
Sevastopoulo Marina	Membre	Collective à deux

#### Personne salariée responsable de la gestion

Faidutti Lüber Béatrice	Directrice	Collective à deux
-------------------------	------------	-------------------

#### L'organe de révision

La Fiduciaire Favre Révision SA a été nommée en qualité d'organe de révision de l'association à partir du bouclage des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Tableau de bord récapitulatif des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations 2022-2023 d'Appartenances-Genève

2022

1 : Centre Prestation de soins				
Objectifs	Indicateurs	Valeurs cibles	2022	Commentaires
1.1. Offrir une prise en charge psychothérapeutique et de soutien aux personnes migrantes par des thérapies individuelles ou de groupe	1.1.1 Nombre total de patients pris en charge par an	300 < X < 320	457	En corrélation avec les flux migratoires
	1.1.2 Nombre de consultations par an	4500 < X < 4700	4741	Heures de travail facturées : 5'482
	1.1.3 Nombre de nouvelles demandes reçues et analysées par an	150 < X < 160	245	Pour 103 nouvelles demandes acceptées. Nombreuses prises en charge après l'été
	1.1.4. Pourcentage de patients suivis par psychothérapeutes par an – seuls ou avec interprètes - dans langue autre que le français	25% < X < 30%	42%	Un des critères de prise en charge d'un suivi par l'équipe a été la non-compréhension du français
1.2. Co-animer le groupe thérapeutique psychomotricité constitué de patientes d'Appartenances	1.2.1 Nombre de séances par an	32 < X < 36	16	L'essoufflement du groupe après l'été conduit à une évaluation et réflexion stratégique entre l'école de psychomotricité et Appartenances.

	1.2.2 Nombre de participantes par séance	5 < X < 7	2 < X < 6	Certaines femmes ont trouvé un travail et/ou un stage, maladie, problème de garde d'enfant, peur de faire le 1 <sup>er</sup> pas, langues/incompréhension
	1.2.3 Satisfaction des participantes	Régularité de la participation	Reprise après l'été mais participation moindre	Certaines femmes ont trouvé un travail et/ou un stage, maladie, problème de garde d'enfant, peur de faire le 1 <sup>er</sup> pas, langues/incompréhension
<b>Prestation 2 : Activités de prévention secondaire</b>				
<b>Objectif</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Valeurs cibles</b>	<b>2022</b>	<b>Commentaires</b>
Offrir un soutien psychologique aux femmes migrantes nouvellement accouchées dans le cadre du projet des Libellules	Nombres de consultations/intervention aux Libellules par an	16 < X < 20	16	+ 6 réunions de coordination
<b>Prestation 3 : Activités de formation</b>				
<b>Objectif</b>	<b>Indicateurs d'efficacité</b>	<b>Valeurs cibles</b>	<b>2022</b>	<b>Commentaires</b>
3.1. Transmettre l'expertise de l'association en formant un/e stagiaire psychothérapeute	3.1. Nombre de stagiaire psychologue accueilli/e par an	1	1	

3.2. Transmettre l'expertise de prise en charge psychothérapeutique développée par l'association en intervenant dans des formations post-grad	3.2. Nombre d'interventions de psychothérapeutes dans le cadre de formations post-grad par an	3 < X < 6	6	Parallèlement les thérapeutes assurent la supervision de personnel de la santé psychique et de travail social
3.3. Sensibiliser des étudiants et des élèves aux besoins en santé mentale de la population migrante à Genève	3.3. Nombre d'accueils d'étudiants/élèves par les thérapeutes et la direction par an	3 < X < 6	3	
<b>Prestation 4 : Activités de réseau</b>				
<b>Objectif</b>	<b>Indicateurs d'efficacité</b>	<b>Valeurs cibles</b>	<b>2022</b>	<b>Commentaires</b>
Collaborer avec des institutions qui œuvrent dans les domaines de la migration et de la santé	Nombre de réunions par an	Au moins 10 réunions	22	CAPAS, Après-GÉ, coord. Asile, Filinea, Rhizome, Sunflower, Paroles, HETS, Arcade Sages-Femmes, Agespsy, juristes Caritas,
<b>Prestation 5 : Activités d'information/communication</b>				
<b>Objectif</b>	<b>Indicateurs d'efficacité</b>	<b>Valeurs cibles</b>	<b>2022</b>	<b>Commentaires</b>
Informier et sensibiliser le public sur la spécificité de la patientèle	Nombre d'interventions dans les médias et/ou réseaux sociaux par an	4	>10	RSR, RSI, HeidineWS, Le Courrier, Matin-Dimanche, La Regione, (+Site + page LinkedIn)
<b>Prestation 6 : Gestion de l'association</b>				
<b>Objectif</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Valeurs cibles</b>	<b>2022</b>	<b>Commentaires</b>
Remettre des états financiers révisés respectant la directive de boucllement	Nombre de réserves de l'organe de contrôle	0 réserve par année	-	

### Prestation 7 : Collaboration avec les partenaires du réseau de soins

Objectif	Indicateurs	Valeurs cibles	2022	Commentaires
<p>Appliquer la charge de collaboration des partenaires du réseau de soins, validée par le département en charge de la santé et signée par le partenaire</p>	<p>Remise annuelle des documents et des indicateurs de la charge traitées en commission réseau</p>	<p>100% des informations sont remises selon le planning et le contenu décidé dans le cadre de la commission de coordination du réseau de soins</p>	<p style="text-align: center;">-</p>	